



INSPECTION DANS LE CADRE DU MAINTIEN DE L'INVENTAIRE À CANTLEY

AVIS PUBLIC IMPORTANT

Le lundi 4 avril 2011

Dans le cadre du maintien de l'inventaire de tous les immeubles de la municipalité de Cantley veuillez prendre note que toutes les propriétés du territoire seront visitées par un inspecteur du service de l'évaluation foncière de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ceci au cours de l'année 2011 ou au début de l'année 2012.

Tout bâtiment doit être entièrement visité. Nous apprécierons donc votre bienveillante coopération et celle de tous les citoyens dans cet exercice. L'inspecteur est porteur d'une lettre d'introduction, d'une carte d'identité qu'il doit présenter dès son arrivée. Le service de la sécurité publique (police) de la MRC est averti de notre venue. Cette visite est faite en conformité avec les articles 15, 16 et 18, chapitre F-2.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à votre service de l'évaluation foncière à la MRC des Collines-de-l'Outaouais au numéro (819) 827-0516 ou à votre municipalité au numéro (819) 827-3434.

André Beaudoin
Directeur
Service de l'évaluation foncière